

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4194-2022
PHASE 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2023

GAZIFÈRE Inc.

Demanderesse

-et-

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ),
un Regroupement comprenant les organismes
suivants : l'Association québécoise de lutte
contre la pollution atmosphérique (AQLPA),
Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe
d'Initiatives et de Recherches Appliquées au
Milieu (GIRAM) et Énergie solaire Québec
(ÉSQ).

Intervenant

GAZIFÈRE INC. – CAUSE TARIFAIRE 2023

MEMOIRE DE RTIÉÉ EN PHASE 2

VERSION CONFIDENTIELLE

Cette pièce a été déposée confidentiellement

Jean Schiettekatte, Consultant en énergie
André Bélisle
M^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)

Le 3 février 2023
Révisé le 20 février 2023